

## **Opinions Libres**

le blog d'Olivier Ezratty

## Ouverture en facade

Les discussions toujours en cours entre **Adobe et Microsoft** au sujet de l'incorporation de la fonction « Sauver sous... » au format PDF dans la prochaine version d'Office font resurgir le fameux débat sur la notion de formats ouverts. Et montre à quel point il faut lire entre les lignes pour distinguer l'ouvert de l'ouvert ! En gros, Adobe refuse à ce que Microsoft intègre cette fonction en standard dans Office sans en altérer (à la hausse) le prix. En sous entendu, sans avoir à payer Adobe des royalties pour ce faire mais ce n'est pas bien clair. Adobe a peur que les ventes de son logiciel Adobe Acrobat soient parasitées par celles d'Office. Acrobat est le logiciel d'Adobe qui sert à créer des fichiers au format PDF, à ne pas confondre avec Acrobat Reader qui est utilisé pour lire ces fichiers et est gratuit. Le logiciel en concurrence directe de la fonction d'export PDF d'Office 2007 est en fait Acrobat Elements, la version d'entrée de gamme. Les versions plus sophistiquées (Standard, Professional) proposent un éventail de fonctionnalités qui n'a pas vraiment d'équivalent dans Office.

Dans son **formulaire 10K** (déclarations de résultats pour les autorités de contrôle de la bourse) de l'année fiscale 2005 où la société décrit notamment les risques concurrentiels à leur business, Adobe écrivait :

« With our Adobe Acrobat business, we are seeing an increase in competition from Microsoft. Microsoft has announced its next generation operating system, called Windows Vista, which is expected to ship in late 2006. Windows Vista will include a proprietary digital rights management technology and a new document format, called XML Paper Specification ("XPS"), which will compete with Adobe PDF. In addition, Microsoft has announced that the next version of its widely used Office product, which also is expected to ship in late 2006, will contain a feature to save Microsoft Office documents as PDF files. This new PDF feature in Office could compete with Adobe Acrobat. Given Microsoft's market dominance, XPS, the PDF feature in Office and any other competitive Microsoft product or technology that is bundled as part of its Office product or operating system, could harm our overall Knowledge Worker Solutions market opportunity."

Our Adobe Acrobat product family also faces competition in the PDF file creation market from many clone products marketed by companies such as AdLib, Active PDF, Ansyr Technology, Apple Computer, eHelp Corporation, Global Graphics, Scansoft, Software995, Sourcenext and others. In addition, other PDF creation solutions can be found at a low cost, or for free, on the Web.

To address the threats from Microsoft and others, we are working to ensure our Adobe Acrobat applications stay at the forefront of innovation in emerging opportunities such as PDF document generation, document collaboration and document process management."

Donc, pas de mention d'approche juridique à la question! Les choses ont changé depuis l'automne puisque Adobe menace Microsoft d'un procès antitrust auprès de la Commission Européenne. De quoi effrayer Microsoft qui n'arrive pas à se dépêtrer de la procédure antitrust qui est actuellement en appel et qui porte elle aussi sur l'intégration de fonctionnalités (Windows Media Player dans Windows) ou sur la documentation de protocoles d'interopérabilité (entre Windows client et Windows serveur). Donc, une bonne manière de faire

## peur au taureau!

On assiste ici à une « ouverture » à géométrie variable de la part d'Adobe, alors que jusqu'à présent, c'était plutôt Microsoft qui était mis en cause dans ce domaine. L'exemple de la FAT étant le plus marquant, mais aussi celui de la documentation des protocoles serveurs. Au moins, Microsoft ne prétend pas dans ces deux cas proposer des protocoles ou formats « ouverts ». C'est plus le cas du format « Office Open XML format » qui est soumis par Microsoft à l'ECMA. Ce format XML sera utilisé par Office 2007 et exploitable sans royalties par les développeurs indépendants.

Adobe présente le PDF comme un format ouvert. Sur leursite web, on peut ainsi lire que le PDF est un "Open format — De facto standard for more secure, dependable electronic information exchange — recognized by industries and governments around the world. Compliant with industry standards including PDF/A, PDF/X, and PDF/E". Des versions du PDF sont même des standards ISO (comme le PDF/E). Rien n'empêche cependant un format ou un standard d'être associé à une propriété intellectuelle et à des royalties. C'est ainsi le cas du MPEG2 utilisé dans les DVD vidéos. Le hic, c'est que le format PDF dont la spécification est publique précise dans le chapitre dédié à la propriété intellectuelle que :

"Adobe gives anyone copyright permission, subject to the conditions stated below, to:

Prepare files whose content conforms to the Portable Document Format

Write drivers and applications that produce output represented in the Portable Document Format

The conditions of such copyright permission are:"

(+ des limitations pour les logiciels qui <u>lisent</u> des fichiers au format PDF).

Donc, en clair, chaque développeur est libre de générer des fichiers PDF pour peu qu'il en respecte les spécifications sans les altérer ou créer un format parallèle incompatible. Implicitement, sans verser de royalties à Adobe. C'est ce que font les créateurs de nombreux logiciels libres tels OpenOffice (la suite libre maintenant bien connue) ou bien PDF Creator, ce pilote d'imprimante en GPL qui permet de convertir toute sortie d'impression en PDF. Ceci fonctionne bien pour tout logiciel, et pas seulement Office. Le logiciel est gratuit. Mais certainement plus complexe à déployer pour une grande organisation qu'une simple fonction intégrée dans Office. J'utilise en tout cas **PDF Creator** depuis deux ans et avec satisfaction.

Alors pourquoi Microsoft paierait-il Adobe quand ses concurrents disposent de la fonction gratuitement? D'après Adobe, parce que cela phagocyterait les ventes d'Acrobat, le logiciel d'Adobe qui sert à créer des PDF. Quelle est la pénétration de ce logiciel sur les utilisateurs d'Office? Elle est probablement assez faible. Je n'en ai jamais rencontré en tout cas. Son prix est à géométrie variable selon le volume. Il semble commencer à quelques dizaines de \$ par poste et va jusqu'à à plusieurs centaines de \$ à l'unité. Alors, deux poids deux mesures? Adobe devrait probablement être plus clair dans sa communication destinée aux développeurs, même si Microsoft n'est peut-être pas un développeur de logiciels « comme les autres ». L'ironie de l'histoire, c'est que l'ajout de l'export PDF dans Office 2007 répond à la fois à une demande des clients, notamment dans le secteur public, et au besoin de s'aligner avec des concurrents comme OpenOffice qui intègrent déjà cette fonction depuis longtemps. En exigeant de Microsoft qu'il fasse payer (cher ?) cette fonction, Adobe introduirait une distorsion de marché non négligeable. Même s'il s'agirait indirectement d'aider les David au détriment du Goliath, ce n'est pas le rôle d'Adobe! Et on verrait également apparaître une notion bien particulière d'ouverture à géométrie variable.

Tout ceci intervient dans un contexte « chaud » entre Adobe et Microsoft. Ce dernier a créé un format vaguement concurrent de PDF dans Vista (XPS ou XML Paper Specification) et s'est embarqué dans la

création d'une suite logicielle (la gamme **Expression**) pour créer des sites Web qui concurrence explicitement les produits de Macromédia, récemment acquis par Adobe. Et l'affaire n'était pas forcément censée devenir publique. Elle l'a été par l'entremise de blogs de program managers d'Office chez Microsoft.

Mais est-ce une raison suffisante pour compliquer la vie des utilisateurs et inventer de nouvelles règles au gré des inconvénients des règles affichées qui s'appliquent à tous?

L'ironie de l'histoire, en France, c'est que le Directeur Marketing d'Adobe, Robert Raiola, y défend la position d'Adobe dans la presse. C'est un ancien de Microsoft!

Cet article a été publié le 7 juin 2006 et édité en PDF le 23 mars 2024. (cc) Olivier Ezratty – "Opinions Libres" – https://www.oezratty.net

Opinions Libres - 3 / 3 - Edition PDF du 23 mars 2024